Le nouveau tarif postal

C'est à partir d'hier, 1er mai, que le nouveau tarif postal a été mis en application, ainsi que nous l'avons annoncé il y a quelques jours.

Nous croyons utile d'en publier à nouveau les dispositions :

FRANCE ET COLONIES

1° *Lettres, papiers d'affaires et de commerce :* de 1 à 20 grammes, 10 centimes ; de 20 à 50 grammes, 15 centimes ; de 50 à 100 grammes, 20 centimes, etc., en ajoutant 5 centimes par 50 grammes ou fraction de 50 grammes.

Par exception, pour les papiers d'affaires et de commerce expédiés sous bande ou sous enveloppe ouverte, jusqu'à 20 grammes seulement, 5 centimes.

Poids maximum : 1 kilo.

Dimensions maxima des lettres, papiers d'affaires et de commerce : 45 centimètres de chaque côté.

Dimensions maxima des rouleaux : longueur, 75 centimètres ; diamètre, 10 centimètres.

Actuellement, ce tarif n'est pas applicable aux établissements de poste français à l'étranger.

2° *Imprimés ordinaires sous bande* (rien de changé) : 2 centimes jusqu'à 15 grammes, 3 centimes de 15 à 50 grammes, 5 centimes de 50 à 100 grammes ; au delà, 5 centimes par 100 grammes. Poids maximum, 3 kilos. Dimensions maxima, 45 centimètres de chaque côté, ou pour les rouleaux, 75 centimètres de longueur et 10 centimètres de diamètre.

3° *Imprimés expédiés sous enveloppes ouvertes* (rien de changé) : 6 centimes par 100 grammes. Poids maximum et dimensions comme ci-dessus.

ETRANGER

1° *Lettres :* de 1 à 20 grammes, 25 centimes ; au-dessus, par 20 grammes ou fractions de 20 grammes, 15 centimes.

2° *Imprimés et papiers d'affaires et de commerce* (rien de changé) : 5 centimes par 50 grammes ou fraction de 50 grammes.

LA COMÈTE DE HALLEY ARRIVE

Paris, 1er mai. — M. l'abbé Moreux, directeur de l'Observatoire de Bourges, s'efforce de rassurer à nouveau ceux que peut effrayer le passage de la comète.

« A aucun moment, dit-il, nous ne sommes en danger de rencontrer le gros de la comète, le « noyau » ; le chemin décrit par la Terre n'a aucun point commun avec celui que suit le noyau de la comète de Halley.

» La plus grande approche des deux orbites est encore séparée par un intervalle de neuf millions et demi de kilomètres environ.

» S'il y a rencontre entre la « queue » de la comète et la Terre, cette rencontre se produirait le 18 mai et non le 19. Il est certain qu'à cette dernière date, à 2 heures 22 minutes du matin, le noyau de la comète passera devant le soleil ; mais, par suite de la courbure des queues de comètes, le passage de la Terre dans la queue se produira quelques heures plus tôt.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Les Elections Législatives

Dans la 1re circonscription d'Hazebrouck

M. l'abbé Lemire a reçu du journal l'*Indicateur* qui jusqu'ici acceptait ses communiqués, la lettre suivante :

Hazebrouck, 27 avril 1910.

Monsieur l'abbé Lemire,

L'*Indicateur* s'est fait votre organe jusqu'au jour où une candidature plus en rapport avec son programme s'est produite.

Par courtoisie à votre égard, il a désiré même garder jusqu'au premier jour de scrutin une certaine neutralité vis-à-vis des deux candidats. Il considère qu'il est de son devoir de se départir de cette neutralité pour le scrutin définitif et de soutenir désormais la candidature franchement catholique de M. Margerin du Metz.

Veuillez agréer, M. l'abbé Lemire, l'assurance de mon profond respect.

MICHEL BLANCKAERT.

M. l'abbé Lemire a répondu en ces termes :

*A M. Michel Blanckaert, directeur de l'*Indicateur, *à Hazebrouck*

Hazebrouck, le 28 avril 1910.

Monsieur le Directeur,

Depuis près de quarante ans, l'*Indicateur* m'avait habitué à son hospitalité, tour à tour réservée ou cordiale, mais toujours bienveillante.

Toutes les communications que j'avais pu lui faire, — récits de voyage, notes d'histoire locale, résumés de conférences religieuses ou littéraires, et, depuis que je suis entré dans la vie publique, renseignements politiques intéressants pour la région, — avaient été reçues avec empressement et reconnaissance.

Vous ne serez donc pas surpris, M. le Directeur, quoique vous soyiez entre depuis peu dans cette vieille et bonne maison, que j'éprouve quelque peine de la voir se fermer devant moi.

Et, passant par dessus la rédaction actuelle, vous me permettrez d'adresser un souvenir ému au vénéré M. David qui savait, avec mesure, faire la part de la critique et de l'éloge, du blâme et du silence, et qui songeait aux amis et au pays, sans sacrifier ni celui-ci, ni ceux-là.

Brusquement, en pleine bataille, Monsieur, de témoin et d'arbitre impartial que vous étiez, vous passez à l'état d'adversaire, et ne connaissant désormais Lemire que pour le combattre, vous vous rangez, avec armes et bagages, du côté Margerin.

Il ne m'est même pas loisible d'adresser par vous un merci à ceux de vos lecteurs qui, sur la foi de vos déclarations, ont voté pour moi.

— C'est le devoir ! dites-vous.

— Non, M. le Directeur, ce n'est pas le devoir. Le devoir ne change pas du soir au matin. C'est autre chose.

Vous avez cru devoir céder à une pression momentanée que votre conscience, j'en suis sûr, qualifie plus sévèrement que moi, parce qu'elle en connaît mieux la lourdeur.

Cette pression humilie d'autres consciences et trouble d'autres foyers.

Je souhaite qu'il reste autour de moi assez de têtes droites pour résister à l'orage et que celles qui se sont courbées ne gardent pas le pli.

Agréez, M. le Directeur, mes salutations distinguées.

Abbé LEMIRE,
député sortant, candidat.

A la suite de cet incident, un nouveau journal vient de paraître : *Le Cri des Flandres*, qui soutient la candidature de M. l'abbé Lemire.

8e CIRCONSCRIPTION DE LILLE

UNE RÉUNION SOCIALISTE A LEERS

Une réunion socialiste a été tenue, samedi soir, à l'estaminet Henri Messiaen, Longue-Rue. MM. G. Doise, conseiller municipal à Roubaix, et G. Dubied, candidat socialiste à l'élection législative, ont parlé devant une cinquantaine d'auditeurs du programme de ce dernier, et préconisé l'union pour s'assurer la victoire, dimanche prochain.

Les 118 députés qui, après le premier tour, ne reviendront pas à la Chambre

Voici la liste des 118 députés qui, dès maintenant, ne reviendront pas siéger à la nouvelle Chambre :

Seine. — Manaud, Lockroy, Levraud, Prache, D. Berger.
Ain. — Authier.
Aisne. — Pasquier, Fréd. Hugues.
Allier. — Minier, Péronnet, Régnier.
Basses-Alpes. — Guyot de Villeneuve.
Hautes-Alpes. — Eusière.
Alpes-Maritimes. — Cassola.
Ardèche. — De Gaillard-Bancel.
Ariège. — Pérès.
Aube. — Charonnat.
Aude. — Théron.
Bouches-du-Rhône. — Cralier, Baron.
Charente. — Gérald.
Charente-Inférieure. — Maurice Roy.
Cher. — Ravier, Lesage.
Corrèze. — Bussière.
Corse. — Forcioli, Ant. Gavini, Santelli.
Côte-d'Or. — Tenting.
Dordogne. — Chavoix.
Drôme. — Louis Dumont, Ant. Gras.
Eure. — D'Osmoy.
Eure-et-Loir. — De Saint-Pol.
Gers. — Decker-David, Lasies.
Gironde. — Jourde, Chaigne.
Hérault. — Augé, Salis.
Ille-et-Vilaine. — Pinault.
Indre. — Dauthy.
Indre-et-Loir. — Vicomte Foy.
Isère. — Chion-Ducollet.
Landes. — Léglise.
Loire. — Ledin, Vidon, Levet.
Haute-Loire. — Vigouroux.
Loiret. — Delaunay.
Lot-et-Garonne. — Dauzon.
Lozère. — Louis Dreyfus.
Maine-et-Loire. — Gauvin.
Manche. — Dudouyt.
Marne. — Pozzi, P. Bertrand, Perroche.
Mayenne. — De Monti, Leblanc.
Meurthe-et-Moselle. — Grillon.
Meuse. — Ferrette.
Morbihan. — Guilloteaux, de Boissieu.
Nièvre. — Chandioux.
Nord. — Fièvet, Guillain, Delaune, Delecroix.
Oise. — Butin, Gaillard.
Orne. — De Lévis, Mirepoix, Cachet.
Pas-de-Calais. — Firjon, Vallée.
Puy-de-Dôme. — Varenne.
Basses-Pyrénées. — Jules Legrand, Bernard de Gontant-Biron.
Hautes-Pyrénées. — Alicot.
Pyrénées-Orientales. — Bartissol.
Rhône. — Brunard, Normand, de Pressensé.
Saône-et-Loire. — Schneider, Petitjean.
Haute-Saône. — Peureux.
Savoie. — Chambon.
Seine-Inférieure. — Lefort, Maille, Suchetet.
Seine-et-Marne. — Labori, E. Chauvin, Balandreau.
Seine-et-Oise. — Amodru, P. Lebaudy, Gauthier (de Clagny).
Deux-Sèvres. — Gentil.
Somme. — Vion.
Tarn. — Rolland.
Tarn-et-Garonne. — Chaumeil.
Var. — Petin, Ferrero.
Vaucluse. — Coulondre.
Vendée. — Guillemet, de Fontaines.
Vienne. — Corderoy, Octave Cibiel, Joyeux-Laffuie.
Haute-Vienne. — Boutard.
Vosges. — C. Krantz, Albert Colin.
Yonne. — Villejean.
Alger. — Begey.
Cochinchine. — Fr. Deloncle.
Inde. — Lemaire.
Martinique. — Duquesnay.

M. Dubief ne veut pas s'en aller

Mâcon, 1er mai. — M. Dubief, président du groupe radical-socialiste et vice-président de la Chambre, mis en minorité, a fait connaître, on le sait, son intention de poursuivre la campagne. Il en a fait la déclaration à une réunion d'un certain nombre de maires de sa circonscription. Son concurrent, M. Simonet, radical-socialiste, qui a obtenu, chiffres rectifiés par la commission de recensement, 6.125 voix contre 6.074 à M. Dubief, a fait afficher, samedi matin, une lettre de remerciements aux électeurs où on lit :

« Mon concurrent d'hier a déclaré, au congrès du 27 mars, qu'il saurait faire son devoir de républicain pour le scrutin de ballottage, s'il obtenait moins de voix que moi au premier tour. En conséquence de cette parole donnée, je demeure seul candidat pour le 8 mai prochain.

» Pour les suffrages que vous m'avez donnés, vous avez voulu, j'en ai la conviction, indiquer surtout que le devoir de vos élus doit être de s'occuper des intérêts généraux du pays, plutôt que d'intriguer pour satisfaire des ambitions personnelles. »

Le cas de M. Brisson

Marseille, 1er mai. — Voici quelle est la situation de M. Brisson, président de la Chambre, dans la 4e circonscriptino :

M. Louis Roux, 1.707 voix, socialiste unifié, s'est désisté en faveur de M. H. Brisson, 4.548 voix.

Les journaux de Marseille ont publié une lettre où ils engagent leurs électeurs à reporter leurs voix sur M. Henri Brisson. Celui-ci se trouvera avec un seul concurrent, M. Brion, progressiste, 4.040 voix, car le 4e candidat, M. Tressaud, socialiste unifié, 1.165 voix, se retire de la lutte sans indiquer ses préférences.

Le recensement des votes

La Réunion. — Dans la 1re circonscription, M. Gasparin est déclaré élu.

Mais contrairement aux indications données par une précédente dépêche, la commission n'a pas cru devoir, dans la 2e circonscription, proclamer élu M. Archambeaud, député républicain sortant. Il y aurait eu des fraudes, on aurait fait voter, en particulier, des électeurs décédés. La commission a décidé de laisser la Chambre juge de l'élection.

Guillaume II en Alsace-Lorraine

Le départ pour Wiesbaden

Metz, 1er mai. — L'empereur, l'impératrice et la princesse Victoria-Louise ont assisté ce matin au service divin, au temple protestant de Kurzel. Ils se sont rendus ensuite à la fondation Augusta-Victoria.

Le départ des souverains pour Wiesbaden s'est effectué à une heure, à la gare de Kurzel ; le général commandant le 16e corps, le préfet, le sous-préfet, les autorités locales et plusieurs délégations se trouvaient à la gare.

L'Union Sportive Tourquennoise remporte le Championnat de France

LA VICTOIRE SUPRÊME

L'U. S. T. bat le Stade Helvétique, de Marseille, par 7 buts à 2. — Le triomphe des Ustiens

Après douze années de travail et de persévérance, après douze années d'efforts toujours plus pénibles, l'Union Sportive Tourquennoise a enfin gagné hier la plus méritée et la plus glorieuse des récompenses : le Championnat de France de football-association.

Cette suprême victoire qui manquait à la gloire du vaillant club tourquennois a été remportée d'une façon magnifique, étonnante même.

Le Stade Helvétique de Marseille, champion de France 1908-1909 s'est vu infliger hier, à Paris, une défaite que les plus chauvins partisans de l'U. S. T. n'eussent osé espérer aussi complète.

Les simples résultats techniques donnent une idée très exacte de ce que fut le match.

Pendant la première mi-temps, les deux équipes dominèrent aussi souvent l'une que l'autre : elles marquèrent chacune 2 buts.

A la seconde mi-temps, l'U. S. T. compta 5 buts contre 0 pour le S. H. et, en effet, cette partie du match nous fit assister à l'effondrement de l'équipe marseillaise.

Le Stade Helvétique n'est certainement pas habitué à jouer des matches « durs », des matchs pendant lesquels il faut que les joueurs donnent de la première à la dernière minute, leur maximum d'effort... Et le manque de fond des équipiers marseillais est certainement la cause principale de leur défaite. La valeur actuelle de ce team a été exagérée et nous croyons qu'il existe dans le Nord et à Paris beaucoup d'équipes qui lui sont nettement supérieures.

Nous devons donc nous réjouir de la victoire de l'Union Sportive Tourquennoise parce que cette équipe fut hier la meilleure et parce qu'elle a reconquis le championnat de France à un club d'étrangers pour le ramener dans notre région.

LA PARTIE

Sept à huit mille personnes environ sont présentes à cette sensationnelle rencontre, qui avait lieu au Parc des Princes, à Auteuil.

A 3 heures 5, M. Collier siffle le coup d'envoi. Tourcoing joue contre le vent. Marseille attaque vigoureusement le camp tourquennois, que Moigneu défend le plus habilement.

Les avants marseillais ne tardent pas à faire une descente qui aboutit à un shoot sur la barre transversale du but. La balle rebondit et un avant stadiste la renvoie aussitôt dans les filets tourquennois. Il est 3 heures 15.

Marseille : 1 ; Tourcoing : 0

Les avants marseillais (Suisses devrions-nous écrire, puisqu'il y a 8 joueurs de cette nationalité dans l'équipe), pratiquent un jeu de passes assez longues, mais précises qui donne des résultats d'autant meilleurs que le vent qui souffle quelquefois très violemment, emporte souvent la balle dans le camp ustien. Quelques corners à l'avantage des Suisses n'aboutissent pas.

Pendant vingt minutes la lutte est chaude et les ustiens n'ont aucun répit. Comme à l'habitude, ils résistent courageusement, mais ils ne peuvent encore songer à attaquer.

A 3 heures 45 ; Lefebvre, l'extrême droite de l'U. S. T., centre ; au moment de shooter, Filez, qui est juste devant le but, tombe. Heureusement Duterte est là aussi et c'est lui qui rentre le ballon.

Marseille, 1 ; Tourcoing, 1

Les quelques centaines de Tourquennois qui ont accompagné leur équipe, applaudissent chaleureusement ce premier but.

Les ustiens reprennent courage et, à leur tour, ils attaquent.

Trois minutes sont à peine passées que Lefebvre marque un deuxième but, shootant au moins à 30 mètres des poteaux !

Tourcoing, 2 ; Marseille, 1

Hanot n'arrive pas à intercepter la descente d'un avant marseillais. A toute vitesse ce dernier part vers le but avec la balle ; Hanot ne peut le rejoindre et le Marseillais marque un but.

Tourcoing, 2 ; Marseille, 2

Quelques secondes de jeu et la mi-temps est sifflée.

Dès la reprise, Tourcoing s'installe dans le camp stadiste et à 4 heures 04, Files shoote un troisième but à l'avantage de son équipe.

Tourcoing, 3 ; Marseille, 2

La « galerie » tourquennoise et aussi les Parisiens, applaudissent les champions du Nord dont l'ardeur va crescendo. Trois minutes s'écoulent et Filez fait un second but, d'autant plus aisément que Sandmann, le goal-keeper du S. H. a abandonné son but pour se précipiter au devant du ballon.

Tourcoing, 4 ; Marseille, 2

Marseille fait quelque incursions dangereuses dans le camp ustien. Parsys sauve chaque fois.

A 4 h. 17, Duterte marque un but. Sandmann est encore absent de son goal !

Tourcoing, 5 ; Marseille, 2

L'U. S. T. assiège littéralement le but marseillais. Un corner aboutit à un deuxième corner et celui-là Denis se charge de le convertir en but par un superbe coup de tête.

Tourcoing, 6 ; Marseille, 2

Depuis la deuxième mi-temps, c'est-à-dire en 21 minutes, l'U. S. T. a marqué 4 buts.

Les Marseillais sont absolument démoralisés et ne jouent plus que mollement, tandis que les Tourquennois se reposent de leur brillant effort. Aussi le jeu perd-il, dès cet instant, beaucoup de son intérêt.

Un équipier marseillais, indisposé, se retire du terrain.

Quelques minutes avant la fin, tout le public des tribunes envahit la pelouse, croyant le match terminé... Comme il n'en est rien, on appelle quelques agents et tous les spectateurs ont vite fait de regagner leurs places.

La partie reprend et l'équipe tourquennoise joue devant le goal marseillais. Sur une série de passes de tête, le ballon est lancé vers Sandmann, et celui-ci, en voulant le saisir, le laisse tomber dans son but. Le dernier but pour Tourcoing est donc fait par le goal-keeper marseillais lui-même.

Tourcoing, 7 ; Marseille, 2

Les VAINQUEURS PORTÉS en TRIOMPHE

M. Collier, qui arbitra ce match à la satisfaction générale, avait à peine sifflé la fin que plusieurs milliers de personnes s'élancèrent sur la pelouse pour porter en triomphe les héros de la journée : Adrien Filez, le capitaine de l'équipe, Raulin, Hanot, etc. Madame Filez elle-même, la gracieuse jeune femme du capitaine de l'équipe victorieuse, dût, bon gré mal gré, se laisser hisser sur les épaules d'enthousiastes spectateurs.

Pendant quelques minutes on n'entendit plus que de retentissants « Hurrahs ! » poussés par le public tout entier. La victoire de l'Union Sportive Tourquennoise fut accueillie par les Parisiens avec une très vive sympathie. Inutile d'ajouter que les Tourquennois ne dissimulaient rien de leur joie...

LA COMPOSITION DES ÉQUIPES

Union Sportive Tourquennoise

But : Parsys.
Arrières : Moigneu, Hanot.
Demis : Raulin, Denis, Prouvost.
Avants : Lefebvre, Lecroart, Duterte, Filez, Dubly.

Stade Helvétique de Marseille

But : Sandmann.
Arrières : Hippenmeir, Sheibenstock.
Demis : Scholl, Haestenshyller, Burkardt.
Avants : Scheibenstock, Hunzicker, Widdinton, Utiger, Albicker.

COMMENT ILS ONT JOUÉ

A l'Union Sportive Tourquennoise, Hanot a été à la hauteur de sa réputation ...ce qui n'est pas peu dire. L'autre arrière, Moigneu, a tout aussi bien joué que son voisin. Il fut même plus vite que Hanot et cette qualité rendit plusieurs fois service à l'équipe.

Les trois demis : Denis, Raulin et Prouvost sont à féliciter sans réserve, car ils ont fait hier une énorme besogne.

Filez, qui joua « in-side » gauche, ne fit pas, ou ne put faire grand'-chose au début, mais il se rattrapa ensuite. Lui et Duterte ont parfaitement joué.

Parsys défendit le but avec son audace habituelle.

Le meilleur homme de l'équipe du Stade Helvétique est Haessenshyller. Pendant la première mi-temps, on ne vit que lui partout, dans l'attaque et dans la défense.

Par fatigue, peut-être ; par découragement, c'est possible, il cessa tout à coup de se faire remarquer.

Sandmann, le « goal-keeper », n'a pas fait fort bonne impression. Les arrières n'ont accompli aucune prouesse. Seule, la ligne d'avants a quelquefois bien joué.

Mais le jeu des Marseillais n'est pas, ainsi qu'on l'avait dit, un jeu personnel. Tout au contraire, les avants savaient très bien — mieux qu'à l'U.S.T. peut-être — combiner de très jolies passes.

FABRIQUE DE CERCUEILS
HUVENNE Frères, 84, rue de Fontenoy, 84
GRAND MAGASIN AU PREMIER Téléph. 3.95

Convois Funèbres

Madame Amédée HAUSTRATE née Caroline VANDEGAVEYE, décédée à Wattrelos, le 30 avril 1910, dans sa 60e année, administrée des Sacrements. Convoi et Service, le mardi 3 mai, à 10 heures, en l'Eglise St-Martin, à Wattrelos. Les Vigiles, le lundi 2 mai, à 4 heures. Obit du Mois, le lundi 30 mai, à 9 h. 1/2, en la même église. — Assemblée, rue Carnot, à 9 h. 3/4. 85704d

Les amis et connaissances qui n'auraient pas reçu de lettres de faire-part sont priés de considérer les avis ci-dessus comme en tenant lieu.

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, 2 mai :

Soleil. lever : 4 h. 41 ; coucher : 7 h. 13.
Aujourd'hui, dernier quartier de la lune.
Aujourd'hui : St Athanase ; demain : Rogations.
A huit heures, Cercle Sténographique Roubaisien, inauguration du nouveau local, 47, rue St-Georges.

Ligue Patriotique des Françaises

La Ligue Patriotique des Françaises adresse l'appel suivant :

Tous les catholiques et tous les bons Français tiendront à pavoiser le 8 mai prochain, jour de la fête de Jeanne d'Arc. Les adhérentes de la Ligue Patriotique des Françaises se souviendront que la Bienheureuse Jeanne leur a été donnée comme patronne par le Souverain Pontife, et voudront être les premières à arborer leur drapeau en son honneur.

Des drapeaux seront mis à leur disposition dans tous les Comités de la ville.

L'exposition des Artistes Roubaisiens

L'inauguration a eu lieu dimanche, sous la présidence de MM. Eugène Motte, maire, et Dewitte, adjoint

L'Exposition des artistes roubaisiens, organisée par le groupe des Beaux-Arts de l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Nationale des Arts Industriels, à la galerie Dujardin, boulevard de Paris, a été inaugurée dimanche matin.

M. Eugène Motte, maire présidait, assisté de M. Georges Dewitte, adjoint, qui, à leur arrivée, avaient été aimablement reçus par M. Eugène Verleye, président, entouré des membres de la commission administrative.

M. Albert Sonneville, le très actif secrétaire, prononce ensuite l'allocution suivante :

Monsieur le Maire,
Monsieur l'Adjoint aux Beaux-Arts,
Mesdames, Messieurs,

Le Comité organisateur de cette exposition m'a chargé de prendre aujourd'hui la parole pour vous remercier, M. le Maire, ainsi que M. l'Adjoint aux Beaux-Arts, d'avoir bien voulu honorer de votre présence l'inauguration de ce salon. Vous prouvez ainsi une fois de plus l'intérêt que vous portez à l'idée roubaisienne, car c'est bien pour défendre cette idée que notre exposition a été organisée.

Que de fois n'avons-nous pas entendu dire : « Il n'y a pas d'artistes à Roubaix » et combien parmi vous peut-être partageaient encore cette opinion avant de pénétrer dans cette salle. Eh bien, sachons qu'il existe plus de cinquante artistes roubaisiens, qui, chaque année, affirment leur talent dans les salons de la Société Nationale et des Artistes Français. Examinez d'ailleurs cette galerie et vous conclurez comme nous que bien des villes, même plus importantes que la nôtre, ne sauraient réunir un pareil lot d'œuvres d'art valant plus par la qualité que par le nombre. Nous pouvons donc affirmer, sans craindre d'être démentis, que Roubaix ne s'est pas contenté de se créer une place enviée dans l'industrie et le commerce, mais que ses enfants ont souvent avec succès quitté le terre à terre et l'aride question des prix de revient pour poursuivre leur idéal artistique. L'exposition de ce jour vous est une preuve frappante de cet effort des nôtres vers la beauté et nous avons la conviction que cet effort sera encouragé et soutenu par tous les cœurs qui battent à l'unisson quand il s'agit de notre chère cité.

Oui messieurs, rappelons à nos collectionneurs qu'il n'est pas nécessaire de chercher ailleurs ce qu'ils peuvent trouver plus avantageusement chez eux et sans risques de truquage. Donnons un démenti au proverbe qui dit : « Nul n'est prophète en son pays ».

Aidons nos artistes roubaisiens qui seront l'honneur de notre cité, assurons leur existence par l'achat de leurs travaux d'art afin qu'ils puissent enfanter le chef-d'œuvre qui demain en les faisant passer à la postérité, ajoutera un nouveau fleuron à la couronne de Roubaix.

Faisons le bien, messieurs, non pas pour la reconnaissance (cette vieille monnaie démodée qui n'a plus cours) mais pour notre conscience, pour notre satisfaction personnelle. Créons l'œuvre de protection des artistes roubaisiens, que chacun apporte, qui son dévouement, qui son obole, qui ses relations pour en assurer le fonctionnement et nous éprouverons la satisfaction du devoir accompli.

Attirons l'attention des Mécènes de notre ville sur les œuvres principales qui pourraient figurer dignement soit dans notre musée, soit dans le superbe Hôtel de Ville que notre municipalité est en train d'édifier. Produisons un mouvement pour le plus grand bien de l'art, Roubaix a le geste si facile et toujours si large.

Je ne puis terminer sans adresser de la part du Comité organisateur un merci public à Mme et M. Dujardin qui, en mettant cette coquette galerie à notre disposition, ont assuré le succès de notre entreprise.

Merci à vous tous, mesdames et messieurs, d'avoir encouragé notre effort en assistant à cette inauguration.

Merci à la presse pour les services déjà rendus à notre cause, nous comptons sur son appui le plus large pour assurer le succès final de l'Exposition des artistes roubaisiens.

En quelques paroles emplies d'une fine bonhomie, M. Eugène Motte répond et félicite les organisateurs de cette intéressante tentative de décentralisation artistique. Il constate avec plaisir que le secrétaire apporte, à présenter son œuvre et celle de la commission, autant d'énergie et d'entrain qu'il en déploie pour les affaires tous les jours. Cette exposition prouve que Roubaix n'est pas seulement une ville d'industrie, et que l'art s'y trouve largement représenté. Cultiver les arts, n'est-ce pas, du reste, le meilleur repos et le plus agréable des délassements après les jours de dur labeur.

MM. Eugène Motte et Dewitte font ensuite le tour de l'Exposition, M. Sonneville leur présentant les œuvres les plus remarquées des artistes roubaisiens.

L'Exposition des artistes roubaisiens et l'exposition d'art photographique, organisée par l'*Amicale-Photo*, ont obtenu, auprès du public, un vif succès, et les visiteurs ont été très nombreux, dimanche. Nous rappelons qu'elle restera ouverte — de dix heures du matin à six heures du soir — jusqu'au 22 mai.

Assemblée Générale de la "Mutuelle Nadaud"

UNE IMPOSANTE RÉUNION

Rapport très favorable de la Commission de contrôle. — Une situation morale et financière particulièrement prospère. Discours du président, M. Ed. Dubois. — Examen de plusieurs questions importantes

La Société de prévoyance et de secours mutuels « La Mutuelle Nadaud » a tenu, dimanche, son assemblée générale, dans la salle des fêtes de la rue de l'Hospice.

A cette réunion, qui était présidée par M. Achille Rousseau, président d'honneur, assistaient les sociétaires en très grand nombre. Au bureau, aux côtés du président, avaient pris place MM. Dubois, président effectif de la société ; Joseph Wibaux, Edouard Duquenne, Marcel Dubron, membres d'honneur ; Théodore Goethals, secrétaire général ; Fernandez, Catteau, Cartigny et Pochon, membres du Conseil d'administration.

En ouvrant la séance, M. Rousseau remercie les sociétaires d'être venus en si grand nombre et de donner ainsi un témoignage d'attachement à la société et de gratitude envers le président et les membres de la Commission dont il fait l'éloge. Il constate, en terminant, les progrès de la société qui s'achemine à grands pas vers les 100.000 francs de capital.

M. Ernest Leclercq, vice-président de la Commission de contrôle, donne ensuite lecture de son rapport qui rend hommage à la parfaite exactitude des comptes du trésorier et à l'excellente tenue des livres du secrétaire général et conclut en constatant que les remarquables résultats obtenus par la société sont dus à l'inlassable dévouement de l'actif président, M. Dubois, à la bonne gestion du Conseil d'administration, à la générosité des bienfaiteurs et aux subventions de la Ville, du Département et de l'Etat. Il fait enfin des vœux pour que les administrateurs continuent, pendant de longues années, leur sollicitude à la société.

Le secrétaire général, M. Goethals, est alors invité à donner connaissance de son rapport sur la situation morale et financière, rapport rédigé avec la précision et la clarté qui lui sont ordinaires.

Il débute en signalant que l'avoir social s'élevait à fin décembre 1909 à 82.127 fr. 98, en augmentation de 16.250 fr. 41 sur celui de la fin de l'année précédente et en exprimant l'espoir que l'an prochain la « Mutuelle Nadaud » pourra fêter ses 100.000 francs de capital.

Comme effectif, la société compte à ce jour 2,318 membres participants et 167 membres d'honneur, donateurs et honoraires.

Rappelant la fête du Xe Anniversaire, célébrée le 6 février dernier, il fait connaître que, grâce aux démarches de M. Dubois, de généreux donateurs ont couvert et au-delà les frais de cette fête ; il en donne la liste et passe à la question des médecins. Après avoir constaté, d'après une lettre d'un spécialiste, que les sociétés de secours mutuels ne peuvent espérer une réduction de tarif des docteurs s'adonnant à une spécialité, il constate que le nouveau service médical fonctionne à la satisfaction générale, mais qu'il s'est néanmoins produit quelques plaintes. Il recommande, à ce sujet, aux nouveaux sociétaires de ne pas différer à remettre leur bulletin d'admission afin qu'ils soient portés immédiatement sur la liste du médecin qu'ils ont choisi.

Passant à la question de l'assurance au décès, il fait connaître à l'assemblée, en détaillant les opérations année par année, que la société a versé à la Caisse de l'Etat, pour cette assurance, une somme de 6,000 francs, en plus de ce qu'elle aurait déboursé si elle s'était constitué son propre assureur. Il conclut donc à l'opportunité d'examiner s'il n'y aurait pas lieu d'adopter par la suite ce dernier mode d'assurance.

M. Goethals termine son rapport en rappelant que MM. Louis Parent et Oscar Fournier, commissaires de la société, et M. Théodore Masurelle, ancien commissaire, ont obtenu récemment une mention honorable et que l'un des vice-présidents, M. Joseph Houdiard, a reçu, pour 32 ans passés dans la mutualité, une médaille de bronze à la fête organisée dernièrement en l'honneur des Vétérans Mutualistes Roubaisiens.

Pour compléter la documentation du rapport de M. Goethals, nous devons ajouter que, d'après le bilan de la société à la fin de 1909, qui était joint à la convocation à l'assemblée générale, les recettes de la société, au cours de l'exercice précédent, se sont élevées à 52,674 fr. 22 et les dépenses à 46.097 fr. 47, laissant un excédent de recettes de 6,576 fr. 75.

L'avoir de la société se composait, au 31 décembre 1909, de cet excédent, plus 26.014 fr. 65 aux fonds disponibles et 39.481 fr. 58 aux fonds indisponibles de retraites ; soit au total 72.072 fr. 98, auxquels il convient d'ajouter les subventions non liquidées de 1909 s'élevant à 10.055 francs, d'où le capital de 82.127 fr. 98 énoncé dans le rapport du trésorier général.

Après la lecture de ce rapport, souvent interrompu par les applaudisssements de l'assistance, le tout dévoué président, M. Ed. Dubois l'a commenté et en a tiré des conclusions. Il informe d'abord l'assemblée que la tombola projetée en vue de couvrir les frais de la fête du 6 février était devenue inutile, les dons ayant dépassé le montant de ces frais. Il remercie, à ce sujet, tous les donateurs et en particulier les présidents d'honneur MM. Achille Rousseau et Victor Dubron. Il rappelle que la question de l'augmentation de la cotisation avait été agitée à la précédente assemblée générale pour balancer l'augmentation des dépenses qui devait résulter de l'application du nouveau tarif médical. Il fait observer que cette mesure a paru non motivée au Conseil d'administration, en raison du nombre toujours croissant des membres et des résultats financiers qui permettent de faire face aux nouvelles charges.

Relativement à l'assurance au décès, il fait observer que les membres de la Commission ne s'étant pas encore mis d'accord sur le maintien ou le changement du mode de procéder usité jusqu'à ce jour, la question serait soumise à la prochaine assemblée générale. L'assistance émet un vote tendant à maintenir l'ancien mode jusqu'à la nouvelle décision.

Elle vote aussi l'impression du compte-rendu « in extenso » de la fête du 6 février, impression dont les frais devront être prélevés sur l'excédent restant disponible des dons recueillis ou à recueillir encore pour cette fête.

M. Dubois annonce ensuite que l'« Union Mutuaiiste des Cantons de Roubaix » a organisé, pour le 3 juillet, une excursion mutualiste à La Panne, dont le prix, tous frais compris, est fixé à 6 fr. 60. Il demande aux sociétaires qui voudraient y prendre part, soit individuellement, soit avec leur famille, de se faire inscrire au plus tôt chez le secrétaire de la société.

Il adresse la même demande à ceux qui désirent assister au banquet et à la grande conférence-concert organisée à Calais pour le 15 mai et à laquelle M. Mabilleau, président de la Fédération Nationale de la Mutualité, prendra la parole sur la nouvelle Loi des Retraites, et M. Victor Dubron, sur la Mutualité Maternelle.

Au sujet des difficultés survenues entre quelques mutualistes et des médecins, il engage les sociétaires à lui adresser sans hésitation par lettre les réclamations qu'ils pourraient avoir à formuler et qui seront soumises à qui de droit.

Après un chaleureux appel en faveur de la propagande, M. Dubois annonce qu'à la sortie de la réunion il sera fait une quête en faveur de deux sociétaires : l'un malade depuis seize mois et l'autre blessé récemment qui a une nombreuse famille.

Il propose ensuite l'admission des 300 nouveaux membres inscrits depuis la dernière assemblée, admission qui est ratifiée à l'unanimité.

Sur une observation d'un sociétaire, M. Léon Fremeaux, une assez longue discussion s'engage sur l'application du règlement en ce qui concerne l'amende de 50 centimes pour absence aux assemblées générales. Finalement, les assistants émettent un vœu tendant à l'application rigoureuse de cette amende aux sociétaires absents sans s'être excusés par lettre, en tenant néanmoins compte des empêchements légitimés par un service déterminé, par exemple pour les wattmen des tramways. Il est également décidé qu'un sociétaire ne pourra faire timbrer plusieurs carnets.

La séance est ensuite levée après le chant d'un chaleureux vivat en l'honneur de M. A. Rousseau.

Avant et pendant la séance, il a été procédé au vote pour le remplacement d'une partie des membres de la Commission dont le mandat était expiré. Les membres sortants ont tous été réélus ; ce sont MM. Eugène Varlet, Henri Hazebrouck, Oscar Fournier, Louis Parent, Emile Tiberghien et Henri Déprest.

La quête faite à la sortie pour deux sociétaires malades a produit 67 fr. 20.

LE CERCLE « ALEXANDRE DUMAS »

Pour clôturer l'important concours de chant individuel qu'il avait organisé et dont nous avons signalé le succès, le « Cercle Alexandre Dumas » a réuni dimanche, dans l'après-midi, en un fraternel et jovial banquet, ses sociétaires et les membres des divers jurys qui avaient présidé aux différentes épreuves.

Ce banquet, qui a eu lieu à 2 heures 1/2, au « Demi-Cercle », place Notre-Dame, était présidé par le tout dévoué président d'honneur du Cercle, ayant à ses côtés MM. Léon Agnus, professeur de chant au Conservatoire de Roubaix ; Eugène Willem, président de la société ; Dewispelaere, directeur honoraire ; Deltête, secrétaire ; Albert Lécomte, directeur, et les membres de la Commission.

A la fin du repas, confortablement servi par M. Adolphe Desannois, et au cours duquel n'a cessé de régner une franche et cordiale gaîté, M. Deltête a inauguré la série des toasts. Il présente d'abord les excuses de plusieurs invités, notamment de M. Paul Fournier qui présida le jury de la division d'excellence et fit partie de celui du concours d'honneur. Il remercie ensuite, tous les invités, les membres des jurys à la compétence et à l'autorité desquels il rend hommage, aux applaudissements de tous les convives, qui protestent ainsi contre la manifestation hostile et déplacée qui accueillit la proclamation du concours d'honneur. Sur son invitation, un vivat est chanté en l'honneur des jurys.

Au nom des jurés des divisions lyriques, M. Agnus répond en affirmant l'esprit d'impartialité et de justice qui a inspiré ses jugements et ceux de ses collègues ; il lève ensuite son verre à la prospérité du Cercle.

M. J.-B. Mariage se fait, à son tour, l'interprète des jurés des divisions comiques dont il proclame également, en termes humoristiques, les intentions droites et loyales.